

Paris, le 26 juillet 2013

Vivendi cède la majeure partie de sa participation dans Activision Blizzard pour 8,2 milliards de dollars

Vivendi annonce aujourd'hui la cession de plus de 85 % de sa participation dans Activision Blizzard pour un montant de 8,2 milliards de dollars (environ 6,2 milliards d'euros au taux de change actuel), au prix de 13,60 dollars par action. La majorité des actions (429 millions) sera rachetée par Activision Blizzard. Une autre partie (172 millions) sera cédée à un consortium d'investisseurs (ASAC II LP) mené par le Directeur Général d'Activision Blizzard, Bobby Kotick, et son co-fondateur, Brian Kelly.

A l'issue de l'opération, Vivendi, qui détient actuellement 61,1 % du capital d'Activision Blizzard (684 millions d'actions), conservera une participation de 12% (83 millions d'actions). ASAC II LP détiendra 24,9 % du capital.

Cette opération assure à Vivendi un prix de cession supérieur au cours moyen de l'action des dernières années. De plus, en maintenant une participation résiduelle, le Groupe continuera à bénéficier de la valeur générée par Activision Blizzard.

Cette opération permet ainsi de concrétiser la valeur créée par Vivendi dans son activité de jeux vidéo, proche de 8 milliards de dollars, depuis l'origine.

Une partie de la cession servira à renforcer le bilan de Vivendi et à maintenir sa notation BBB/Baa2. Le Conseil de surveillance déterminera l'utilisation et l'affectation du solde.

Commentant cet accord, Jean-François Dubos, Président du Directoire de Vivendi, a déclaré : « Cette opération est une étape importante de la revue stratégique conduite depuis un an par le Conseil de surveillance. Elle donne une plus grande flexibilité financière au Groupe et crée de la valeur pour nos actionnaires. Vivendi, à son rythme, avance dans sa recomposition annoncée vers de nouvelles étapes de croissance. »

Philippe Capron, Président du Conseil d'administration d'Activision Blizzard et Directeur financier de Vivendi, a ajouté : « Je voudrais remercier le management d'Activision Blizzard pour le travail remarquable accompli depuis la fusion. Cet accord est assurément gagnant-gagnant avec un impact relatif très important pour les actionnaires minoritaires. Vivendi pourra alléger sa dette grâce au produit immédiat de cette cession et bénéficiera également de la création de valeur à venir en restant actionnaire à hauteur de 12 %. »

Cette opération a été approuvée à l'unanimité par le Conseil de surveillance de Vivendi et le Conseil d'administration d'Activision Blizzard, ainsi que par le Comité des administrateurs indépendants d'Activision Blizzard. Activision Blizzard et ASAC II LP ont tous deux reçu des engagements de financements bancaires et d'apport en fonds propres. La finalisation de l'opération est prévue d'ici fin septembre 2013.

Les principaux éléments des accords

- Au travers de l'acquisition d'une filiale de Vivendi, Activision Blizzard va racheter 429 millions d'actions Activision Blizzard pour un montant cash de 5,8 milliards de dollars.
- Dans le même temps, Vivendi cèdera à ASAC II LP* 172 millions d'actions Activision Blizzard pour un montant global de 2,3 milliards de dollars.
- La finalisation simultanée des deux cessions devrait intervenir d'ici fin septembre 2013.
- Vivendi conservera 83 millions de titres Activision Blizzard, représentant 12 % du capital d'Activision Blizzard après la finalisation de l'opération.
- La participation résiduelle de Vivendi sera soumise à une période de *lock-up* (blocage) de 15 mois.
- Les ventes sont liées et soumises aux conditions habituelles dans ce type d'opération.

** ASAC II LP est un groupe d'investisseurs mené par le Directeur Général d'Activision Blizzard, Bobby Kotick, et le Co-Président, Brian Kelly, qui comprend Davis Advisors, Leonard Green & Partners, L.P., Tencent et un investisseur institutionnel de premier plan.*

Une conférence téléphonique destinée aux analystes se tiendra ce vendredi 26 juillet à 14.00 heure de Paris. Les journalistes pourront seulement écouter cette conférence.

Le code de confirmation est : **3557722**

Participants, Local – Paris, France : +33 (0)1 76 77 22 22

Participants, Local – Londres, Royaume Uni : +44 (0)20 3427 1904

Participants, Local – New York, USA : +1 212 444 0896

Détails du service de ré-écoute (disponible durant 14 jours)

Code de ré-écoute: 3557722

Local – Londres, Royaume Uni : +44 (0)20 3427 0598

Local – New York, USA : +1 347 366 9565

Local – Paris, France: +33 (0)1 74 20 28 00

A propos de Vivendi

Vivendi est l'un des rares groupes multimédia dans le monde à être présent sur toute la chaîne de valeur numérique : il crée et édite des contenus tout en développant des réseaux qui les diffusent et des plateformes qui les distribuent.

Il regroupe plusieurs entreprises leaders dans les contenus et les médias : le numéro un français de la télévision payante (Groupe Canal+), le numéro un mondial de la musique (Universal Music Group) et le numéro un mondial des jeux vidéo (Activision Blizzard). Dans les télécommunications, il contrôle le premier opérateur alternatif en France (SFR), le premier opérateur marocain (Maroc Telecom) et le premier opérateur alternatif brésilien (GVT).

En 2012, Vivendi a réalisé un chiffre d'affaires de 29 milliards d'euros et un résultat net ajusté de 2,55 milliards d'euros. Le groupe compte plus de 58 000 collaborateurs.

www.vivendi.com

Avertissement important

Déclarations prospectives. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à l'opération qu'il décrit et à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux projets de Vivendi. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment les risques liés à l'obtention de l'accord des autorités de la concurrence dans le cadre de cette opération ainsi que les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion.

ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.

CONTACTS

Médias

Paris

Jean-Louis Erneux
+33 (0) 1 71 71 15 84
Solange Maulini
+33 (0) 1 71 71 11 73

Relations Investisseurs

Paris

Jean-Michel Bonamy
+33 (0) 1 71 71 12 04
Aurélia Cheval
+33 (0) 1 71 71 12 33
France Bentin
+33 (0) 1 71 71 30 45

New York

Eileen McLaughlin
+1 212 572 8961